

La commune compte un budget principal et deux budgets annexes pour l'exercice 2024 :

- Le **budget Principal** qui rassemble l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune relevant de l'exercice des services publics à caractère administratif ;
- Le **budget annexe Maison de Santé** qui rassemble les dépenses et les recettes liées au Pôle de Santé ;
- Le **budget annexe Assainissement Collectif** qui rassemble les dépenses et les recettes liées à la station d'épuration communale.

LE BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement

Les prévisions pour la section de fonctionnement du Budget Primitif (BP) s'élèvent à 2 010 248€, en diminution de 6.6% par rapport à celles de l'exercice précédent.

D'une part, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général se caractérisent globalement par une augmentation des dépenses (+6.1%) pour s'établir à 536k€. Les principaux postes de ce chapitre sont les dépenses suivantes : l'entretien des voies communales (comprenant les prestations d'égavage, le fauchage et l'entretien de la voirie) pour une prévision totale de 104k€, la fourniture des repas pour la cantine communale (91k€), l'entretien des bâtiments publics (58k€), les dépenses liées à la consommation de fluides (eau, électricité, gaz, carburants...) à hauteur de 56k€, et l'acquisition de petites fournitures (quincaillerie, bois, matériaux...) principalement destinées au service technique (25k€). Les dépenses liées à l'entretien de la voirie et des bâtiments augmentent fortement car ces derniers vieillissent et subissent les aléas climatiques.

Les prévisions de dépenses de personnel sont en hausse par rapport au BP 2023 (+4.9%) et atteignent 530k€. Cela s'explique notamment par l'attribution de 5 points d'indice majoré à tous les agents publics décidée par l'Etat au 1^{er} janvier 2024, par l'effet des avancements d'échelons des agents titulaires, par la titularisation de plusieurs agents employés jusque-là sous contrat aidé, et par l'anticipation de nouvelles augmentations du SMIC et/ou de la valeur du point d'indice.

Le chapitre **atténuations de produits** est stable à 158k€, qui correspondent au prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, permettant de compenser pour chaque commune et EPCI les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (réforme de la taxe professionnelle).

Les autres charges de gestion courante connaissent une forte baisse (-22.7%) et s'établissent à 176k€. Cette diminution s'explique principalement par une dépense exceptionnelle de 55k€ inscrite au budget précédent. Par ailleurs, suite à un changement de règlement, la Commune ne sera plus sollicitée pour participer aux frais de gestion du syndicat d'électrification dans le cadre du raccordement électrique des nouvelles habitations, la prévision diminue donc de 8k€ sur ce poste. Et d'autre part, les prévisions liées aux indemnités de fonctions des élus et leurs cotisations correspondantes sont en hausse, tout comme les subventions versées du budget principal vers les deux budgets annexes.



Enfin, **les charges financières** continuent de diminuer (-7.3%) sous l'effet de la baisse des intérêts à régler. De même, **les charges exceptionnelles** connaissent une diminution de 50%.

Le virement à la section d'investissement atteint 584k€ (-19.4%) et permettra d'investir sans avoir recours à un emprunt.

D'autre part, en ce qui concerne **les recettes de fonctionnement** :

Les prévisions des **atténuations de charges** s'établissent à 8.5k€ et correspondent aux remboursements des indemnités journalières perçues par la Commune lorsque la rémunération de l'agent absent a été maintenue, et à des compensations diverses.

Les produits des services sont en diminution de 9.5% et atteignent le montant de 127.6k€ dont 120k€ pour les recettes liées aux services de cantine et de garderie. Cette baisse s'explique par une prévision surévaluée pour l'exercice antérieur, même si ces services accueillent régulièrement plus d'enfants et que les tarifs sont revalorisés en parallèle de l'inflation des prix.

Les prévisions de recettes provenant **des impôts et taxes** connaissent une nouvelle augmentation (+4.4%) et atteignent le montant de 1 309k€. Cette hausse s'explique uniquement par l'accroissement des bases d'imposition prévisionnelles puisque le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales à leurs niveaux des exercices précédents.

Les dotations, subventions et autres participations s'établissent à 146k€ (+5.8%). Les principales ressources au sein de ce chapitre proviennent de la dotation forfaitaire de fonctionnement (83k€), la dotation de solidarité rurale (38k€) et le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 15k€.

Les autres produits de gestion courante se stabilisent à 27k€. Ces recettes sont liées à la location d'un commerce, d'un appartement et d'une maison et à la location de terres à des agriculteurs et cultivateurs.

Enfin, pour rappel, **l'excédent de fonctionnement reporté** de l'exercice précédent s'élève à 391k€, en baisse de 31.2%.

CHAP DEP	2022		2023		2024		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	472 550,00 €	35 000,00 €	505 004,00 €	21 711,00 €	535 654,00 €	8 500,00 €	013
012	459 650,00 €	94 500,00 €	505 550,00 €	140 920,00 €	530 320,00 €	127 567,00 €	70
014	160 294,00 €	1 172 738,00 €	158 294,00 €	1 254 422,00 €	158 294,00 €	1 309 300,00 €	73
65	237 165,00 €	169 175,00 €	227 279,00 €	138 338,00 €	175 792,00 €	146 322,00 €	74
66	23 891,00 €	19 691,00 €	21 510,00 €	26 832,00 €	19 931,00 €	26 871,00 €	75
67	9 000,00 €	1,21 €	2 000,00 €	1,44 €	1 000,00 €	1,33 €	76
68	0,00 €	2 100,00 €	1 029,00 €	1 200,00 €	0,00 €	500,00 €	77
		0,00 €		0,00 €		353,00 €	78
022	0,00 €	447 547,79 €	0,00 €	567 694,56 €	0,00 €	390 833,67 €	002
Réel	1 362 550,00 €	1 940 753,00 €	1 420 666,00 €	2 151 119,00 €	1 420 991,00 €	2 010 248,00 €	Réel
023	567 300,00 €		724 253,00 €		583 887,00 €		
042	12 000,00 €	1 097,00 €	6 200,00 €	0,00 €	5 370,00 €	0,00 €	042
Ordre	579 300,00 €	1 097,00 €	730 453,00 €	0,00 €	589 257,00 €	0,00 €	Ordre
Total	1 941 850,00 €	1 941 850,00 €	2 151 119,00 €	2 151 119,00 €	2 010 248,00 €	2 010 248,00 €	Total



La section d'investissement

Les prévisions pour la section d'investissement du budget primitif s'élèvent à 1 498 094€, en hausse de 10.2% par rapport au BP 2023.

Tout d'abord, concernant les dépenses d'investissement :

Les prévisions des **dépenses réelles** atteignent le montant de 1 457k€ contre 1 292k€ en 2023 et se décomposent comme suit :

Les restes à réaliser s'élèvent à 112k€ dont notamment 37k€ pour le remplacement des cheneaux sur la toiture de la salle des sports, 21k€ pour la voirie communale et 20k€ pour les travaux à l'école (nouvelle aire de jeux et études dans le cadre de la rénovation énergétique).

Les propositions nouvelles sur les opérations d'équipement s'élèvent à 665k€ dont voici les principaux postes :

- 203k€ pour l'Ecole avec des travaux de remplacement d'une partie de la charpente, la reprise des peintures extérieures et l'amélioration de la cour de la maternelle ;
- 200k€ pour l'opération Voirie Communale avec notamment la création d'aménagements de sécurité pour les piétons sur la route de Montardon ;
- 87k€ pour l'opération Voirie et Réseaux divers avec notamment l'implantation d'un nouveau conteneur incendie, le développement de la signalétique locale et pose de panneaux routiers ;
- 44k€ pour l'opération Ateliers Municipaux dont notamment 37k€ pour l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Hors opération d'équipement les dépenses réelles s'élèvent à 680.3k€ dont notamment 592.4k€ de déficit d'investissement reporté et 62.1k€ de remboursement du capital de la dette.

Ensuite, concernant les recettes d'investissement :

Les dotations, fonds divers et réserves s'élèvent à 609k€ dont 66k€ provenant du FCTVA, 80k€ de la taxe d'aménagement et 462k€ liés à aux excédents de fonctionnement capitalisés.

Les subventions d'investissement reçues sont prévues à hauteur de 258k€ dont la quasi-totalité provenant du département 64 et de l'état pour la rénovation énergétique de l'école.

Enfin **le virement provenant de la section de fonctionnement** s'élève à 584k€, en baisse de 19.5% par rapport à l'exercice 2023.

CHAP DEP	2022		2023		2024		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Equip	1 363 530,00 €	667 245,29 €	1 212 881,20 €	233 734,11 €	776 896,00 €	608 861,00 €	10
21	0,00 €	104 734,00 €	0,00 €	308 676,00 €	0,00 €	257 800,00 €	13
204	20 000,00 €		15 128,00 €	280,00 €	22 632,00 €	1 316,00 €	16
10	2 734,00 €		3 982,80 €		2 000,74 €		
13	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27
16&26	60 858,00 €		60 117,00 €		63 322,00 €		
020	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
001	0,00 €	96 939,71 €	0,00 €	18 965,89 €	592 383,26 €	0,00 €	001
Réel	1 447 122,00 €	868 919,00 €	1 292 109,00 €	561 656,00 €	1 457 234,00 €	867 977,00 €	Réel
		567 300,00 €		724 253,00 €		583 887,00 €	021
040	1 097,00 €	12 000,00 €	0,00 €	6 200,00 €	0,00 €	5 370,00 €	040
041	1 189 180,00 €	1 189 180,00 €	66 837,00 €	66 837,00 €	40 860,00 €	40 860,00 €	041
Ordre	1 190 277,00 €	1 768 480,00 €	66 837,00 €	797 290,00 €	40 860,00 €	630 117,00 €	Ordre
Total	2 637 399,00 €	2 637 399,00 €	1 358 946,00 €	1 358 946,00 €	1 498 094,00 €	1 498 094,00 €	Total



LE BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE

Les prévisions pour **la section de fonctionnement** s'élèvent à 79 467€, en diminution de 3.7% par rapport au budget primitif précédent.

Les charges générales représentent 16.2k€ (+0.2%) et tiennent compte de l'augmentation des nombreux contrats de maintenance et d'entretien. Les charges financières atteignent 13.6k€, en baisse de 7.5% par le biais de la diminution des intérêts de la dette.

De leur côté, les recettes sont assurées par le virement de la subvention provenant du budget principal à hauteur de 30.1k€ (+26.3%), par la location des cabinets médicaux à hauteur de 48.9k€ (-6.6%) et par l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2023 (475€).

CHAP DEP	2022		2023		2024		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	16 976,68 €	0,00 €	16 199,47 €	7 081,00 €	16 239,00 €	8 394,00 €	70
65	0,00 €	29 000,00 €	0,00 €	23 843,00 €	10,00 €	30 112,00 €	74
66	15 743,00 €	50 000,11 €	14 675,00 €	45 244,67 €	13 582,00 €	40 485,91 €	75
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77
022	0,00 €	7 502,89 €	0,00 €	6 353,33 €	0,00 €	475,09 €	002
Réel	32 719,68 €	86 503,00 €	30 874,47 €	82 522,00 €	29 831,00 €	79 467,00 €	Réel
023	43 783,32 €		46 021,53 €		47 516,00 €		
042	10 000,00 €	0,00 €	5 626,00 €	0,00 €	2 120,00 €	0,00 €	042
Ordre	53 783,32 €	0,00 €	51 647,53 €	0,00 €	49 636,00 €	0,00 €	Ordre
Total	86 503,00 €	86 503,00 €	82 522,00 €	82 522,00 €	79 467,00 €	79 467,00 €	Total

Les prévisions en faveur de **la section d'investissement** atteignent le montant de 95 221€ et restent stables par rapport au BP précédent.

Les dépenses se caractérisent par un montant de 48.1k€ pour couvrir le remboursement du capital de la dette, 44.3€ pour couvrir le déficit d'investissement reporté et 2k€ pour réaliser des travaux et des études d'aménagement.

Les recettes proviennent principalement du virement de la section de fonctionnement (47.5k€) et des excédents de fonctionnement capitalisés (44.3k€).

CHAP DEP	2022		2023		2024		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opé12	7 573,32 €	40 788,68 €	4 000,53 €	43 542,47 €	1 999,53 €	44 345,47 €	10
Chap16	46 534,00 €	324,00 €	47 647,00 €	0,00 €	48 876,00 €	1 239,53 €	16
Chap21	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
001	40 788,68 €		43 542,47 €		44 345,47 €		
Réel	94 896,00 €	41 112,68 €	95 190,00 €	43 542,47 €	95 221,00 €	45 585,00 €	Réel
		43 783,32 €		46 021,53 €		47 516,00 €	021
040	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	5 626,00 €	0,00 €	2 120,00 €	040
041	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	041
Ordre	0,00 €	53 783,32 €	0,00 €	51 647,53 €	0,00 €	49 636,00 €	Ordre
Total	94 896,00 €	94 896,00 €	95 190,00 €	95 190,00 €	95 221,00 €	95 221,00 €	Total



LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concernant **la section de fonctionnement**, les prévisions s'établissent à 43 880€, en diminution de 4.8% par rapport au BP 2023.

Cette nette baisse s'explique principalement par une prévision des dotations aux amortissements des immobilisations diminuant de 2k€. Les charges générales s'élèvent elles à 15k€ (-2%), elles comprennent les dépenses liées aux fluides, les réparations et l'entretien de la station, la taille de la bambouseraie et les différentes analyses nécessaires.

Les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention versée du budget Principal (22.5k€), de la redevance versée par la SATEG (7.1k€) et de l'excédent de fonctionnement reporté (2.1k€).

CHAP	2022		2023		2024		CHAP
	DEP	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	
011	10 600,00 €	6 199,76 €	15 250,00 €	10 999,42 €	14 950,00 €	7 099,99 €	70
65	0,00 €	81 972,00 €	0,00 €	17 774,00 €	0,00 €	22 460,00 €	74
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	77
002	0,00 €	4 248,24 €	0,00 €	5 128,58 €	0,00 €	2 140,01 €	002
Réel	10 600,00 €	92 420,00 €	15 250,00 €	33 902,00 €	14 950,00 €	31 700,00 €	Réel
023	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
042	94 000,00 €	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	042
Ordre	94 000,00 €	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	12 180,00 €	Ordre
Total	104 600,00 €	104 600,00 €	46 082,00 €	46 082,00 €	43 880,00 €	43 880,00 €	Total

En ce qui concerne **la section d'investissement**, le budget est arrêté à 159 493€ (-4.08%).

En dépenses, les restes à réaliser atteignent 32k€ et correspondent aux études et analyses engagées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, et les propositions nouvelles 115.1k€ et permettront notamment de couvrir les travaux préconisés suite aux conclusions du schéma.

Les recettes réelles (130k€) correspondent à l'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2023, au versement du FCTVA et à l'obtention d'une subvention provenant de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement.

CHAP	2022		2023		2024		CHAP
	DEP	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	
Opé11	60 000,00 €	0,00 €	55 237,00 €	1 959,10 €	27 286,00 €	348,44 €	10
Opé12	75 612,67 €	53 792,67 €	98 856,00 €	133 481,90 €	120 027,00 €	80 214,56 €	001
020	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	13
Réel	135 612,67 €	53 792,67 €	154 093,00 €	135 441,00 €	147 313,00 €	130 563,00 €	Réel
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	021
040	12 180,00 €	94 000,00 €	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	040
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	041
Ordre	12 180,00 €	94 000,00 €	12 180,00 €	30 832,00 €	12 180,00 €	28 930,00 €	Ordre
Total	147 792,67 €	147 792,67 €	166 273,00 €	166 273,00 €	159 493,00 €	159 493,00 €	Total